



Direction régionale
des affaires culturelles



Blois, le 18 décembre 2021

Carré Saint-Vincent : visite du chantier de fouilles archéologiques

Situé au pied du Château royal, entre la Loire et la gare, le projet du Carré Saint-Vincent est l'un des outils développés par la Ville de Blois pour redynamiser le commerce de centre-ville. Le projet accueillera notamment une halle maraîchère et des commerces. La Ville a confié l'aménagement du secteur Saint-Vincent-Gare-Médicis à la SEM 3 Vals Aménagement.

L'opération de fouilles archéologiques préventives, prescrite par l'État (DRAC Centre-Val de Loire) est menée par l'Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap). Elle a débuté le 18 octobre 2021 et s'achèvera en octobre 2022.



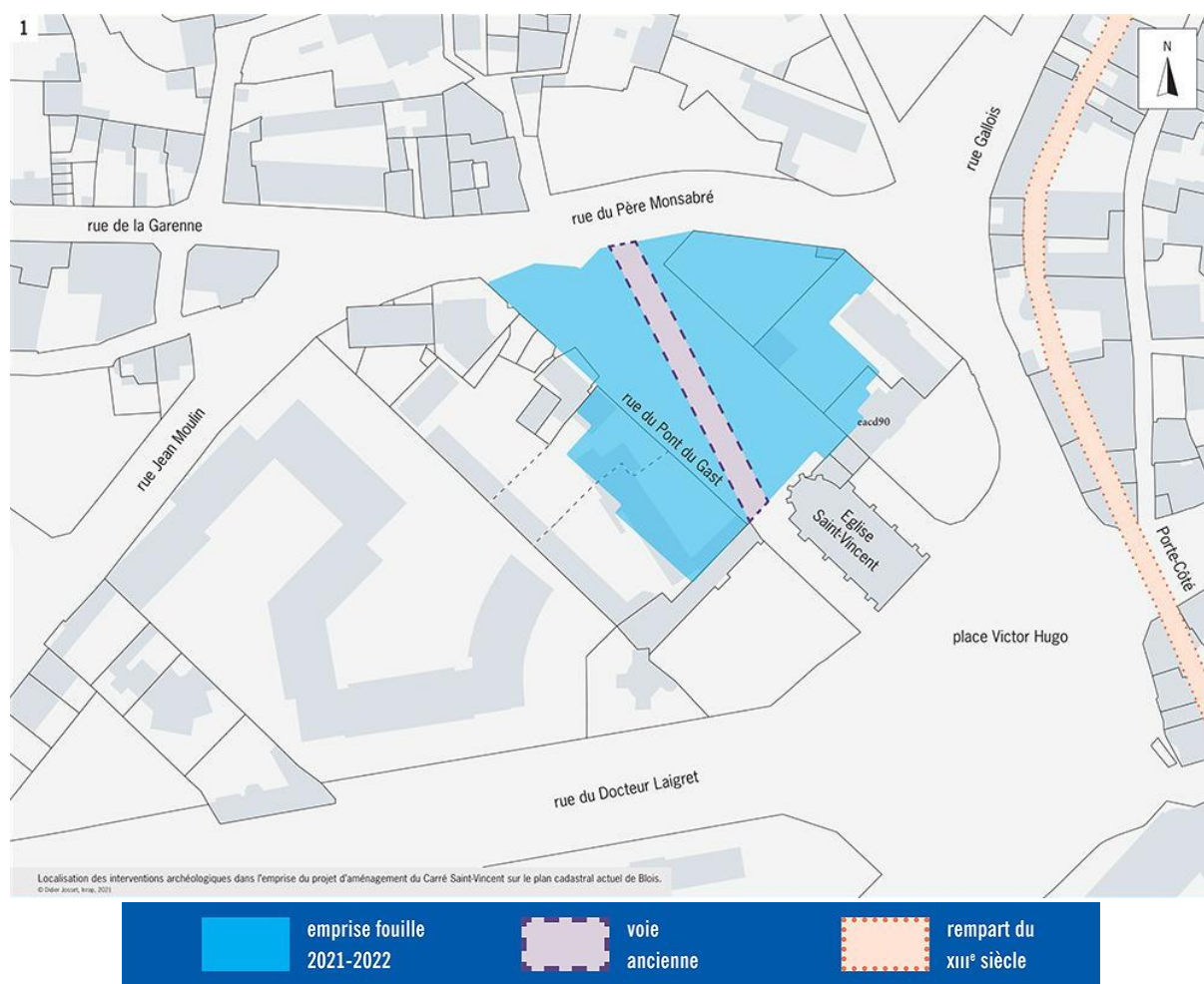
*Vue générale du chantier vers l'est à la fin du premier décapage
© Joël David – Olivier Denux, Inrap, 2021*

Sommaire

BLOIS, SOUS LA LOUPE DES ARCHÉOLOGUES : LES FOUILLES DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT 2021-2022	4
L'IMPACT DU CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DES USAGERS	7
RAPPEL : LES ENJEUX DU PROJET DU CARRÉ SAINT-VINCENT	7
LE CALENDRIER DU PROJET DU CARRÉ SAINT-VINCENT	7

BLOIS, SOUS LA LOUPE DES ARCHÉOLOGUES : LES FOUILLES DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT 2021-2022

Depuis le 18 octobre 2021 et pour une durée d'un an, les chercheurs de l'Inrap réalisent les fouilles archéologiques, sur prescription de l'État (Drac Centre-Val de Loire), dans l'îlot Saint-Vincent en préalable à son aménagement par la société 3 Vals Aménagement et la Ville. Ces fouilles font suite à trois diagnostics qui ont mis en évidence des traces de fréquentation humaine dès avant l'époque romaine. Les investigations s'effectuent sur une superficie de 6 250 m², dans un secteur proche du cœur de la ville médiévale et moderne, mais hors de l'espace clos par l'enceinte du XIII^e siècle. Les zones fouillées occupent la base du coteau méridional et le fond de la vallée de l'Arrou, affluent de la Loire aujourd'hui canalisé. Elles s'étendent de part et d'autre d'une voie ancienne et, pour partie, dans les anciens jardins royaux Renaissance.



Localisation des interventions archéologiques dans l'emprise du projet d'aménagement du Carré Saint-Vincent sur le plan cadastral actuel de Blois.

© Didier Josset, Inrap, 2021

Un site occupé jusqu'à nos jours

La vallée de l'Arrou est un axe de circulation privilégié dont la fréquentation s'intensifie après la création de la ville antique, au début du I^{er} siècle de notre ère. Les abords du cours d'eau sont occupés au moins jusqu'au XI^e siècle. Au XIII^e siècle, un petit faubourg prend forme dans la vallée.

Les XV^e et XVI^e siècles sont des périodes charnières de l'histoire de Blois : les jardins royaux sont progressivement aménagés et deux jeux de paume (jeu de balle ancêtre du tennis, très prisé par la Cour) y sont édifiés. L'installation de la confrérie des Jésuites le long de la rue du Pont du Gast au cours du XVII^e siècle bouleverse profondément l'organisation du site. Dans les jardins royaux qui sont de moins en moins bien entretenus, les infrastructures de loisirs déclinent progressivement : le grand jeu de paume sera démantelé et le petit jeu de paume réaffecté à d'autres fonctions. Jusqu'au XIX^e siècle, le quartier connaît peu de transformations notables.

L'urbanisation de l'îlot prend son essor à la fin du XIX^e siècle avec de vastes constructions à caractère public (Bureau de Bienfaisance). Au XX^e siècle, une nouvelle trame urbaine se dessine, avec entre autres le percement de la rue du Père Monsabré et l'alignement de la rue du Pont-du-Gast dans les années 1960.

Comprendre l'évolution de l'îlot Saint-Vincent

Les fouilles ont pour objectif de comprendre les formes d'occupation de cet espace au fil du temps, et ce peut-être dès la Préhistoire. Pour ce faire, les archéologues privilégieront plusieurs problématiques établies sur la base des connaissances acquises lors des diagnostics. Parmi les deux plus importantes, l'une s'emploiera à définir le processus de colonisation de la vallée qui aboutit à la pérennisation d'un habitat structuré qui se densifierait au haut Moyen Âge. L'autre se rapportera à l'analyse socio-fonctionnelle des occupations médiévales et modernes situées le long de l'ancien tracé de la rue du Pont du Gast à partir du XIII^e siècle.

Premiers résultats

À l'issue du premier décapage général, c'est la trame du parcellaire urbain des époques moderne et contemporaine qui a été rendue visible de part et d'autre de l'ancien tracé de la rue du Pont du Gast, dont la chaussée a été découverte presque intacte sous les remblais qui la condamnent.

Au nord de la rue du Pont du Gast, les fondations des bâtiments du Bureau de Bienfaisance ont été partiellement dégagées. À ses abords, dans l'emprise supposée de la cour de l'institution, d'importantes excavations des XIX^e ou XX^e siècle ont entraîné la destruction de nombreux vestiges d'occupations antérieures (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles). Toutefois, à plusieurs endroits, des fondations de bâtisses, de murs de clôtures, mais aussi des nivellements de sols et des espaces de circulation bien conservés pourraient témoigner des aménagements entrepris sur le site par les Jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Au sud de la rue du Pont du Gast, la trame urbaine diffère par la forte densité du bâti. Le plan des fondations du bâti montre une concentration des constructions qui, dans la plupart des parcelles, occupent tout l'espace disponible. Les caves sont nombreuses et éloignées du front de rue.

La fouille aura pour objectif de comprendre les modalités de mise en place de cette trame dont l'intrication des formes parcellaires témoigne de longue évolution.

Les parties prenantes

- Concessionnaire d'aménagement et maître d'ouvrage : 3 Vals Aménagement
- Concédant : Ville de Blois
- Prescription et contrôle scientifique : Service régional de l'archéologie (Drac Centre-Val-de-Loire)
- Recherches archéologiques : Inrap
- Responsable de recherches archéologiques : Didier Josset, Inrap
- Aide technique et mécanisation des fouilles : entreprise Poulain

Le budget

Montant total des fouilles :

- Tranche ferme : 2 288 426 € HT
- Tranche optionnelle : 57 000 € HT (consolidation de vestiges non identifiés)

Financement de l'opération globale du secteur Saint-Vincent Gare Médicis :

- Ville de Blois : 63 %
- Ventes de terrains viabilisés : 31 %
- Agglopolys - Région Centre - Val de Loire - Etat : 6 %

Médiation culturelle

> Le chantier de fouilles sera ouvert aux scolaires et au grand public lors des journées européennes de l'archéologie les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 juin 2022.

> Un parcours d'éducation artistique et culturelle sera proposé à 5 classes tout au long des fouilles.

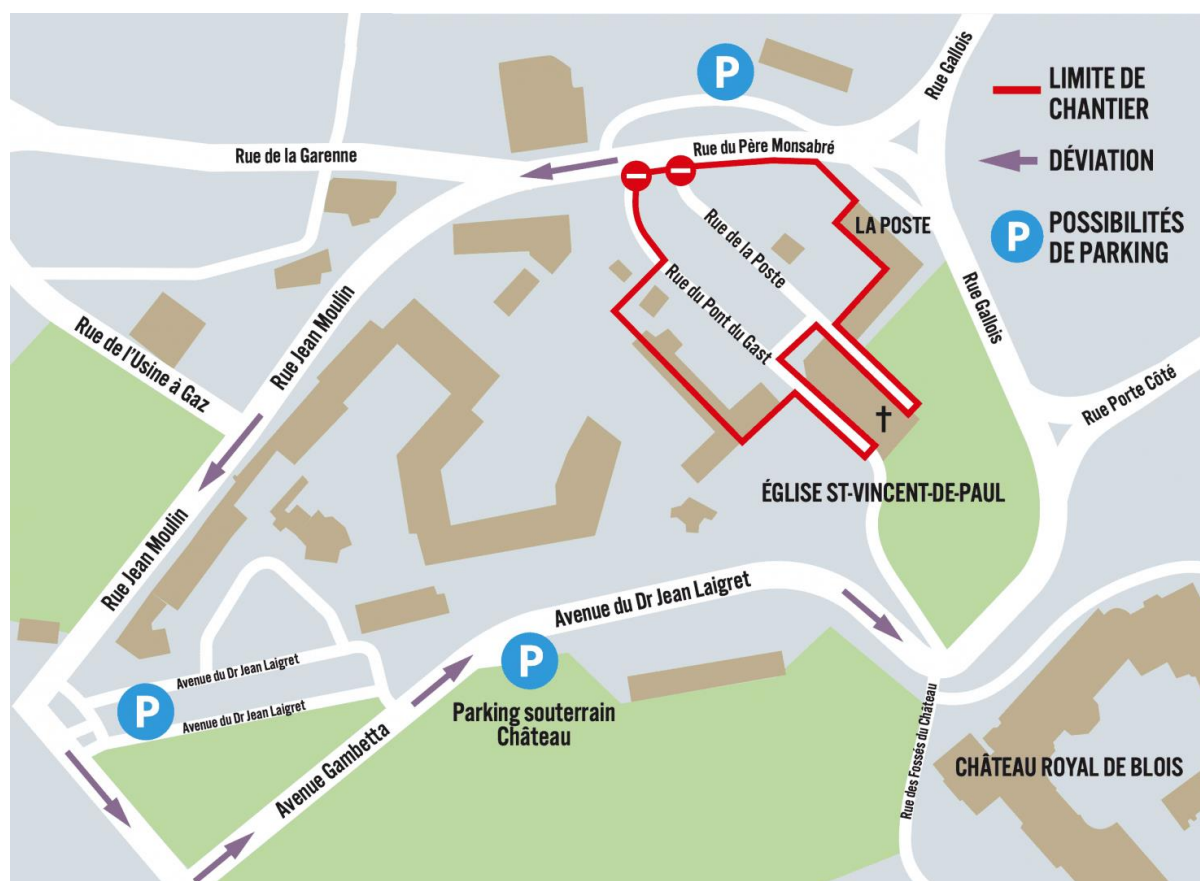
L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

L'IMPACT DU CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DES USAGERS

Avec le démarrage des fouilles débutent des changements d'usage pour les automobilistes, que ce soit en matière de circulation ou de stationnement. En effet, depuis le 6 septembre 2021, le parking actuel situé derrière La Poste est condamné, ainsi que la rue du Pont-du-Gast dédiée à terme aux déplacements doux.

Pour se garer, d'autres parkings sont à disposition à proximité : les automobilistes peuvent utiliser le parking du Château, ou celui de l'avenue Jean-Laigret, le parking Halou ou encore celui de la gare. Ensuite, la navette gratuite permet de rejoindre facilement le centre-ville.



RAPPEL : LES ENJEUX DU PROJET DU CARRÉ SAINT-VINCENT

Le projet du Carré Saint-Vincent répond à trois objectifs principaux :

- proposer en centre-ville une halle maraîchère en accueillant les métiers de bouche qui ont peu ou prou disparu de l'hyper-centre (primeur, poissonnier, boucher, charcutier, fromager, etc.)
- offrir des surfaces commerciales de grande taille pour accueillir de nouvelles enseignes aujourd'hui absentes de Blois, complémentaires aux commerces existants
- aménager qualitativement cet espace vide idéalement situé au pied du Château royal.

LE CALENDRIER DU PROJET DU CARRÉ SAINT-VINCENT

2017

- Novembre : Constitution de la Conférence citoyenne

2018

- 18 mars : Dépôt du permis de construire de JMP Expansion pour 8 300 m² de surface de plancher
- 16 mai : La Commission départementale d'aménagement commercial valide le projet à l'unanimité. Cette commission est, entre autres, composée des entités suivantes : Préfecture, Ville, Agglomération, Conseil départemental, Conseil régional, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture...
- 30 novembre : Obtention du permis de construire
- Décembre à février 2019 : Désamiantage et démolition du collège Saint-Charles

2019

- Mars : Diagnostic archéologique Saint-Charles
- Avril : Recours en annulation contre l'arrêté délivrant le permis de construire et le permis de démolir par une association
- 8 - 19 juillet : Désensablement du Gouffre
- 19 juillet : Rejet du recours contre le permis de construire par la Cour administrative d'appel de Nantes
- Novembre : Dévoiement des réseaux préalablement aux fouilles archéologiques

2020

- Été : Modifications des demandes d'autorisation d'urbanisme pour réduire les emprises des fouilles archéologiques

2021

- Septembre : Fermeture du parking Saint-Vincent et de la rue du Pont du Gast
- Octobre : Lancement des fouilles archéologiques pour une durée prévisionnelle de 12 mois

2022

- Juin : Journées européennes de l'archéologie : 17, 18 et 19 juin

Chiffres clés

- 25 boutiques envisagées
- 1 200 m² de halle maraîchère
- 10 000 m² d'espaces publics
- 6 390 m² de surface de vente
- 120 places de stationnement

Contacts presse :

Ville de Blois : Aurélie Gaudillère - 02 54 44 55 40 / 06 64 49 75 06 - aurelie.gaudillere@blois.fr

3 Vals aménagement : Christophe Froger - 02 54 58 11 28 / 06 74 93 02 40 - c.froger@3vals-amenagement.fr

Inrap : Antoinette Navecth-Domin - 01 85 07 33 05 / 07 61 43 68 31 - antoinette.navecth-domin@inrap.fr